



George Catlin : *White Cloud*, Head Chief of the Iowas, 1844-45

Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)

Directeur de la publication :
Col Bernard Dartaguiette

Rédacteur en chef :
Cdt Jérôme Leroy

Rédacteur en chef adjoint :
Cne Fatima Abderrabi

Rédacteurs du CESA :
Adc Jean-Paul Talimi
Adj Valérie Grillet
Sgc Fanny Boyer

Maquette :
M. Emmanuel Batisse
M. Philippe Bucher
Clc Zita Martins Nunes
Av1 Antoine-David Da Silva
Manteigas

Crédits photographiques :
Fonds documentaire de la
bibliothèque du CESA

Diffusion :
M. Pierre d'Andre
Clc Mathieu Cornu

Correspondance :
CEMS Air
1 place Joffre,
75700 PARIS SP 07 - BP 43
Tél. : 01 44 42 80 64
MTBA : 821 753 80 64
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

Impression :
Imprimerie EDIACA (Établissement d'impression, de diffusion et d'archivage du commissariat des armées)

Tirage 2 500 exemplaires

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Géopolitique - relations internationales

Le Canada 2

Philosophie

Descartes 4

Espace

Les domaines de l'exploration spatiale 6

Économie

École classique : naissance d'une pensée économique moderne 8

Histoire de l'aéronautique

Bombarder ou occuper : le débat stratégique américain à l'aube de la guerre du Vietnam (1) 10

Cartographie

Les opérations aériennes au Vietnam 12

Droit et institutions

Le Défenseur des droits 14

Sciences

La bombe nucléaire 16

Sciences politiques

Hobbes 18

Littérature

Bartolomé de Las Casas, grand défenseur des Indiens d'Amérique 20

Histoire

La fondation de Québec : les Français à la conquête du Nouveau Monde 22

Traditions

Les mécaniciens de l'armée de l'air 24

Art

Little Big Man (1970) par Arthur Penn 26

English Corner

Put the biscuit in the basket 28

Le Canada

Fort de 36 millions d'habitants, le Canada est un pays paradoxal. Discret sur le plan médiatique, ce membre du G8 est pourtant présent sur la scène diplomatique et militaire. Si un rapport de 2007 qualifiait le Canada de « puissance intermédiaire », il ne faudrait pas sous-estimer ses atouts stratégiques nombreux, certes fragiles, à l'instar de ses ressources naturelles, mais essentiels pour conserver sa place parmi les puissances mondiales.

Une puissance engagée

L'appartenance au monde de la Francophonie et du Commonwealth procure au Canada un double avantage dans le domaine du *soft power*. Il use de ce bilinguisme pour attirer les investisseurs, les chercheurs et les étudiants du monde entier, rivalisant avec les plus grandes universités de la planète.

Intégrée à l'OTAN, le Canada participe à de nombreuses missions de maintien de paix. Les Canadiens sont présents, sous l'égide des Nations unies, au Soudan ou en Haïti. À la suite du 11 septembre 2001, rompant avec une tradition de non-intervention militaire, le pays s'est engagé aux côtés des États-Unis en Afghanistan. Ottawa soutient comme son voisin la politique étrangère israélienne. Plus récemment, le Premier ministre canadien Harper a adopté une ligne ouvertement pro-ukrainienne, en écho notamment à la nombreuse diaspora présente sur le continent. Il multiplie ainsi les discours à l'encontre de la politique étrangère russe.

Depuis le printemps 2015, le Canada participe, de manière modeste, à l'opération *Impact* dirigée par les États-Unis contre l'État islamique en Irak et en Syrie. Les attentats de l'automne dernier qui ont frappé le Québec et Ottawa confortent le choix du Premier ministre. Une partie de l'opinion canadienne reproche au gouvernement le risque d'un soutien indirect à Bachar Al-Assad.

Ces nouvelles missions obligent le gouvernement et l'état-major à repenser l'outil militaire et ses capacités de projection. Depuis 2013, un vaste projet doit permettre, à terme, l'augmentation importante du déploiement de ses forces et la réorganisation du renseignement. Le Canada est également en pointe dans l'exploration spatiale. Ainsi, le gouvernement Harper a annoncé, en 2015, la prolongation de l'engagement du pays à la mission de la Station spatiale internationale (ISS) jusqu'en 2024. Signe de l'intérêt qu'il porte à l'espace, il n'est que le troisième pays, après les États-Unis et la Russie, à avoir renouvelé sa contribution.

La question des ressources

La richesse en ressources naturelles fait du Canada une puissance à part. Désormais, de nombreux pays émergents apparaissent comme de sérieux concurrents dans la production de ressources naturelles (Brésil, Russie). Si le territoire canadien est l'un des plus importants espaces de production

d'hydrocarbures, il est aussi reconnu comme précurseur et modèle dans la « protection des ressources ». Son projet de réduction de 30 % d'émissions de carbone d'ici à 2030 inclut les nécessités de la croissance.

Nation circumpolaire, la proximité de l'Arctique permet au Canada de disposer d'une entrée stratégique de premier ordre au pôle Nord. Jusqu'en juin 2015, le pays participe à l'opération *Artic Challenge 2015* dans le cadre de l'OTAN. Cette démonstration de force s'adresse surtout à Moscou dont les avions pénètrent de plus en plus loin en Arctique. Face aux prétentions russes, le pôle Arctique pose également une question de souveraineté. Le Canada, respecté par les autres nations limitrophes, pourrait y exercer son leadership dans les années à venir. La participation canadienne à l'opération militaire en Irak est, en partie, conditionnée par le soutien américain quant à sa politique de développement dans l'Arctique.

Les États-Unis, un partenaire nécessaire

Le Canada a noué des liens historiques forts avec son voisin états-unien devenu son principal partenaire commercial et financier. Avec le Mexique (depuis 1994) et les États-Unis, le Canada constitue un pilier de la zone de libre-échange nord-américaine (ALENA).

Les États-Unis absorbent, en effet, plus de 80 % des exportations canadiennes. Pour des nombreux États américains, le Canada est le premier partenaire économique. La croissance canadienne est donc dépendante de celle des États-Unis. Partageant une frontière de 8 900 km, les deux pays doivent faire face à une immigration et à un commerce clandestins de plus en plus importants.

L'opinion canadienne est partagée entre la volonté de resserrer les liens et la tentation du détachement. De nombreux scrutins consacrés au statut des provinces portent en filigrane la question de la dépendance américaine. L'autonomie du Québec peut fragiliser la puissance canadienne à long terme.

Les liens anciens entre Ottawa et Cuba – deuxième investisseur de l'île après l'Espagne – traduisent une relative distance prise avec les orientations économiques de la Maison-Blanche. Le Canada multiplie les accords commerciaux bilatéraux pour retrouver sa prééminence internationale. Mais, pour l'heure, le Canada reste une porte d'entrée pour les États-Unis, médiateur pour la résolution de tensions diplomatiques.

La question de sa présence au G8 est posée par les autres grandes puissances et les émergentes. Son glissement au onzième rang des économies en termes de PIB accreditte cette tentation. Mais le Canada conserve des atouts. Depuis la crise de 2008, il a su afficher une santé financière singulière et suscite la curiosité des autres puissances. Aujourd'hui, Washington apparaît comme le meilleur défenseur des intérêts d'Ottawa au sein des organismes multinationaux.

Descartes

La philosophie de Descartes (1596-1650) marque à la fois l'avènement de la subjectivité et celui de la domination du monde par la technique. Fini ce cosmos grec que l'homme était appelé à contempler, c'est désormais l'acte même de la pensée qui se trouve au fondement du savoir.

Doute et *cogito*

Cette découverte de la subjectivité ne résulte pas d'un syllogisme, et le célèbre « Je pense donc je suis » (*Discours de la méthode*) risque d'induire en erreur. La formule la plus adéquate se rencontre dans les *Méditations métaphysiques* : « Je suis, j'existe ». La découverte est celle de l'*existence* du sujet pensant dans l'acte même de douter. Cette certitude se conquiert par un doute méthodique qui doit permettre d'atteindre ce « roc », cet indubitable, à partir duquel pourra être reconstruit, sur des bases solides, l'ensemble du savoir – et tel sera le *cogito*, le « je pense », à la fois (re)commencement et fondement de tout savoir. Si ce doute est *méthodique* et volontaire, si Descartes invoque en effet plusieurs raisons de douter, c'est bien parce qu'il s'efforce de justifier cette entreprise qui n'est nullement naturelle ou spontanée, l'attitude spontanée étant plutôt l'adhésion irréfléchie aux opinions et aux préjugés.



DR

La liberté cartésienne

C'est notre *libre arbitre*, notre pouvoir de choix, qui nous différencie des animaux et des automates. La doctrine de la liberté comprend plusieurs moments. Dans la *Méditation quatrième*, Descartes critique la « *liberté d'indifférence* » : celle-ci (le fait de n'être pas incliné d'un côté plutôt que d'un autre) est « *le plus bas degré de la liberté* » – et elle manifeste surtout notre ignorance. À l'opposé, le degré supérieur de la liberté réside dans la *liberté éclairée* : je suis pleinement libre lorsque je choisis en connaissance de cause – je suis donc d'autant plus libre que je suis moins indifférent. Descartes souligne le caractère *essentiel* de ce pouvoir de choix, affirmant, dans les *Principes de la philosophie* que « *le libre arbitre est la principale perfection de l'homme et que c'est ce qui nous rend digne de louange et de blâme* ». Ce qui signifie qu'il y a davantage de perfection en moi du fait que je puis me tromper que si je ne le

pouvais pas. Ce caractère sera encore accentué lorsque Descartes affirmera que l'homme est capable de *refuser l'évidence* pourvu qu'il pense que c'est un bien de témoigner par-là de son libre arbitre.

Descartes apparaît bien ici comme le penseur de la liberté, dans les tensions même qui habitent cette notion. Il a bien vu que l'homme est déchiré entre la *soumission* au bien (affirmant l'universel, le sujet s'abolit dans sa particularité) et la *révolte* contre le bien (le sujet se pose bien dans sa particularité, mais se détournant du vrai et du bien, il risque de se perdre). Il y a là l'esquisse d'une légitimation du *refus* et de la *négation* comme affirmation de ma liberté. Sartre verra dans cette doctrine les prémisses d'une affirmation de la liberté absolue de l'homme. Mais si Descartes a, le premier, pensé la *possibilité du refus* comme un moment *essentiel* de la liberté, ce moment doit être dépassé (il en ira de même chez Kant) : l'homme est libre de choisir, mais il est pleinement libre lorsqu'il opte, en connaissance de cause, pour le bien.

Une morale de la résolution

Si le doute est fondamental dans la recherche de la vérité pour se débarrasser des préjugés, il importe cependant d'écarter tout doute lorsque l'urgence de l'*action* l'exige. Telle sera la maxime de la « résolution » : « *Ma seconde maxime était d'être le plus ferme et le plus résolu en mes actions que je pourrais, et de ne suivre pas moins constamment les opinions les plus douteuses lorsque je m'y serais une fois déterminé, que si elles eussent été très assurées.* »

Si Descartes a pu affirmer que « *la science nous rendra comme maîtres et possesseurs de la nature* » (grâce à une nouvelle conception de la nature : elle n'est plus que pure « étendue », substance matérielle), la sagesse cartésienne nous invite à nous doter d'une ligne de conduite, d'une *maxime*, qui nous préservera des erreurs les plus grossières – et d'abord de la pire de toutes : l'inaction que le doute pourrait engendrer. On peut donc dire que dans la plus totale incertitude (objective) l'homme est capable d'une totale certitude.

Toute l'ambiguïté – toute la profondeur – de la sagesse cartésienne est là, dans cette coexistence de deux tendances : d'une part la recherche d'un pouvoir sur le monde, d'autre part la reconnaissance d'une sagesse qui relève de la prise de conscience de nos limites. Révélatrice est à cet égard la position de Descartes face à la maladie : après avoir rêvé d'une médecine scientifique (préfigurant notre médecine positive), Descartes semble privilégier cette médecine de l'âme qui nous guérirait, non de telle ou telle maladie, mais de la crainte même que, passionnellement, nous éprouvons face à la maladie et à la mort.

Les domaines de l'exploration spatiale

En matière spatiale, l'autonomie des États se mesure non seulement à la capacité à réaliser des satellites mais aussi à celle de les mettre sur orbite par leurs propres moyens. Une douzaine d'États, Russie, États-Unis, France, Royaume-Uni, Chine, Japon, Israël, Inde, Corée du Nord, Corée du Sud et Iran, auxquels il faut ajouter un continent, l'Europe, sont donc des puissances spatiales avec toutefois des activités de nature et d'ampleur différentes.

Les vols habités

Aujourd'hui, seules deux nations ont d'une autonomie dans ce domaine : la Russie et la Chine. Depuis 2011 et le retrait de leur navette, les États-Unis ont perdu leur autonomie et, comme l'Europe, utilisent le lanceur *Soyouz* russe pour envoyer leurs astronautes vers la Station spatiale internationale. Aux États-Unis, la privatisation des vols habités est en cours et pourrait intervenir avant la fin de la présente décennie.

L'exploration automatique du système solaire et de l'univers

Longtemps domaine des États-Unis et de l'Union soviétique puis de l'Europe et du Japon, ce type d'exploration voit deux nouveaux arrivants : la Chine et l'Inde. La plupart des planètes du système solaire ont fait l'objet d'envoi de sondes : Mercure, Vénus, Mars, Jupiter, Saturne mais aussi la Lune, Pluton, des astéroïdes et des comètes dont la dernière en date est celle de Tchourioumov-Guerasimenko avec l'atterrisseur européen *Philae*. La recherche de vie est la première quête de cette exploration.

L'apport à la vie quotidienne et à la Terre

C'est une activité largement commerciale et concurrentielle : 80 % des satellites lancés sont des satellites de télécommunications (téléphonie et télévision), auxquels s'ajoutent les réseaux de positionnement et de navigation (GPS américain, *Glonass* russe, *Beidou* chinois et *Galileo* européen). L'Inde est aussi dans ce créneau. Ce dernier pays est également en pointe sur les satellites de télémédecine et de télé-enseignement. L'imagerie spatiale utile

notamment à la détection des ressources ainsi qu'à la surveillance terrestre est largement employée par de nombreux pays. Certains de ces satellites d'imagerie ont une vocation duale, civile et militaire.

Espace militaire

Une douzaine de pays dispose de satellites d'imagerie leur donnant une capacité de reconnaissance dans le domaine visible avec des résolutions pouvant descendre à 40 cm. Certains de ces satellites ont été fabriqués et lancés par d'autres pays que le pays acquéreur. Mais ce secteur est largement dominé par les États-Unis, qui possèdent aussi des satellites d'écoute, d'alerte avancée, de télécommunications militaires et autres. La Russie et la Chine ont également une forte activité spatiale militaire. En Europe, la France, l'Allemagne et l'Italie disposent de satellites d'observation dans les domaines visible, infrarouge et radar, tout comme le Japon. La France s'est aussi engagée dans la réalisation de satellites d'écoute et d'alerte avancée.

Le transport spatial

L'activité mondiale de lancement commercial est dominée depuis près de trente ans par l'Europe avec *Ariane*. Elle détient un peu plus de 50 % du marché. Cependant, ce marché franchit actuellement une nouvelle étape avec l'arrivée aux États-Unis de sociétés privées qui ont pris la place de la NASA. C'est le cas de Space X qui s'implante peu à peu en présentant des prix compétitifs et une excellente fiabilité. Cette société est non seulement présente dans le lancement de satellites commerciaux mais aussi dans le lancement de vaisseaux destinés à ravitailler l'ISS en vivres avant de passer à l'envoi d'astronautes dans quelques années.

Grâce à ses ressources financières croissantes, la Chine est certainement le pays qui a le plus progressé ces dernières années. Elle est présente dans tous les secteurs. Elle lance autant de satellites par an que les États-Unis. Ses ambitions sont immenses. Parmi les prochaines étapes, citons notamment le retour d'échantillons de sol lunaire et l'atterrissage d'un homme sur la Lune.

Enfin, bien qu'ayant réussi à satelliser, la Corée du Nord, la Corée du Sud et l'Iran n'ont véritablement pris leur place dans aucun de ces segments. L'objectif est encore, pour l'heure, lié au prestige que confère l'Espace.

École classique : naissance d'une pensée économique moderne

Parallèlement à la révolution industrielle qui modifie profondément les sociétés européennes de la fin du XVIII^e siècle, un courant de pensée économique voit le jour : l'école classique. La pensée économique devient une science autonome car ses différents auteurs ont développé une approche scientifique de l'économie. Les notions fondamentales énoncées vont être à la base de la réflexion des économistes durant près d'un siècle.

Postulats de base

Dans son ouvrage paru en 1776, *De la richesse des Nations*, Adam Smith a énoncé les principes fondamentaux de la vision classique de l'économie. Cette idéologie peut être résumée par la formule suivante : « *laissez faire, laissez aller* », qui suppose une autorégulation du marché et une intervention *a minima* de l'État.

L'analyse de l'économie se place dans une démarche scientifique hors de toute notion de morale. Elle suppose une neutralité de la monnaie utilisée uniquement lors des transactions (« voile sur le troc »), une situation d'équilibre de plein emploi où les déséquilibres sont corrigés par la flexibilité des prix.

Les penseurs de ce courant, excepté Stuart Mill, se placent du point de vue de l'offre (processus de production) et non de la demande.

Notions essentielles

La **théorie de la valeur** définit la valeur d'un bien marchand comme intrinsèque et dépendante des coûts de production, à savoir la quantité de facteur travail et de facteur capital (physique et financier) mobilisée mais également sa valeur d'usage (utilité totale). Toutefois la notion de facteur travail peut différer : en effet, selon Ricardo, il ne faut pas tenir compte uniquement de la quantité de travail commandée (nombre d'heures de travail ou quantité de main-d'œuvre nécessaire) mais de travail incorporé qui inclut la quantité de travail pour fabriquer les outils de cette production.

La **théorie des avantages absolus** est un autre concept essentiel basé sur la division du travail. Elle suppose une spécialisation dans un type de production pour lequel un acteur économique possède un avantage en termes de nombres d'heures de travail par rapport aux autres. Là encore, Ricardo lui oppose la **théorie des avantages relatifs**, qui, elle, admet le postulat selon

lequel, dans le commerce international, certains pays n'ont aucun avantage absolu et doivent donc se spécialiser dans la production mobilisant le moins de facteur travail possible.

La **loi des débouchés** de Jean-Baptiste Say émet l'hypothèse que, lorsqu'un bien est produit et vendu, le revenu monétaire engendré est immédiatement dépensé et donc crée une demande. Il n'existe donc pas de déséquilibre du marché dû à une surproduction. L'intervention de l'État devient ainsi inutile et lui permet de se concentrer sur ses prérogatives régaliennes.

La **théorie de la demande réciproque** de Mill aborde le fait économique du point de vue de la demande et affirme qu'un pays avec un faible pouvoir d'achat peut être gagnant s'il se spécialise dans la production de biens à forte demande extérieure.

La **théorie de répartition des richesses** décrit les trois classes distinctes du système capitaliste : les propriétaires fonciers qui possèdent les terres, reçoivent une rente et la dépensent en produits de luxe, les entrepreneurs capitalistes qui mobilisent le capital technique et financier au profit de la production, perçoivent des bénéfices, et enfin les ouvriers qui offrent la force de travail, reçoivent un salaire et le dépensent en biens de consommation alimentaires. Là réside une des faiblesses du courant classique sur le long terme car l'équilibre de ce postulat est instable. Il repose sur le comportement des différents acteurs dont la rationalité ne saurait être permanente, sur une disponibilité des matières premières qui n'est pas infinie et sur une population dont l'amélioration du niveau de vie accroît la pression.

Enfin, la variable sociétale a été traitée par Malthus avec sa **loi de la population** édictée pour expliquer la pauvreté en Grande-Bretagne. La divergence de progression entre la population et les denrées alimentaires crée un déséquilibre du système capitaliste et une paupérisation de la société. Il met en évidence l'intervention des mécanismes de régulation naturelle (catastrophes, maladies...) et la nécessité d'une intervention minimale de l'État afin de ne pas mettre en place des politiques sociales susceptibles d'accroître la pression de la population.

Les postulats de l'école classique supposent que le marché soit une entité statique, quantifiable et mesurable sans aucune incertitude. L'histoire économique des siècles suivants démontrera le caractère réducteur d'une telle analyse.

Bombarder ou occuper : le débat stratégique américain à l'aube de la guerre du Vietnam (1)

S'il est un conflit de la guerre froide qui résume à lui seul les grandes problématiques d'emploi et d'action de l'arme aérienne, c'est bien celui du Vietnam, dans lequel les États-Unis sont impliqués du début des années soixante jusque vers le milieu des années soixante-dix. En cette occasion, les Américains mènent non seulement une guerre stratégique sur le Nord-Vietnam, mais aussi une vaste campagne d'interdiction sur la piste Hô Chi Minh, par où transitent les hommes, les armes et le matériel nécessaires à l'entretien de la guerre au Sud. Enfin, leur aviation est impliquée de façon intensive dans la lutte contre la guérilla au Sud-Vietnam où, de son côté, l'US Army pratique une méthode baptisée « *Search and Destroy* ».

Cette confrontation majeure de la seconde moitié du xx^e siècle, comme toutes celles qui se sont produites depuis que l'aviation figure dans la panoplie des moyens militaires à la disposition des dirigeants politiques, est l'occasion d'un débat doctrinal majeur qui oppose, d'un côté, les chefs terrestres, de l'autre, les responsables aériens. Dans ce débat, chacun des partenaires en présence propose, selon sa culture stratégique et doctrinale, voire ses intérêts d'armée, la solution qui lui semble la mieux à même de régler le problème qui se pose.

Ramener le Nord-Vietnam à l'âge de pierre

L'US Army, imprégnée des doctrines de la guerre antisubversive et fervente adepte des méthodes de la guerre psychologique, entend faire du Sud-Vietnam une sorte de laboratoire qui permettrait la validation de ses théories. Aussi propose-t-elle de clore hermétiquement les frontières de ce pays (comme le général Challe l'a fait en Algérie quelques années plus tôt), puis de régler le sort des forces communistes du Viêtcong qui y mènent une guérilla activement soutenue par le Nord-Vietnam, en employant la force, mais en procédant aussi à la conquête des cœurs et à faire que la population se range du côté du régime de Saïgon.

Les aviateurs, cultivant une vision fort différente, penchent en faveur d'une approche indirecte qui consisterait non plus à battre l'ennemi sur le terrain, mais à bombarder intensivement le territoire nord-vietnamien de façon à



DR

Bombardiers B-52 au-dessus du Nord-Vietnam

amener les autorités de Hanoi à résipiscence. Le général LeMay, ancien chef du Strategic Air Command et ancien chef d'état-major de l'US Air Force, développe la position la plus extrême lorsqu'il explique : « *Je ne cesse de répéter que, si nous devons nous engager au Vietnam, il*

nous faudra attaquer le Nord. Mais des voix se sont élevées pour nous dire que nous devrions établir un gouvernement stable au Sud avant de porter la guerre au Nord. Je ne pense pas que cette analyse soit exacte. Si nous faisons la guerre au Nord, nous aurons notre gouvernement stable au Sud. La tâche qui attend le Nord-Vietnam, s'il entend s'opposer à nous, sera telle qu'il lui faudra abandonner l'agression qu'il mène contre le Sud-Vietnam et le Laos. (...) La solution au problème serait de leur dire sans ambages qu'ils doivent cesser leur agression ou nous les bombarderons de telle façon, avec nos moyens aériens et navals, et non pas avec nos forces terrestres, qu'ils régresseront à l'âge de pierre... »

Le choix de la solution aérienne

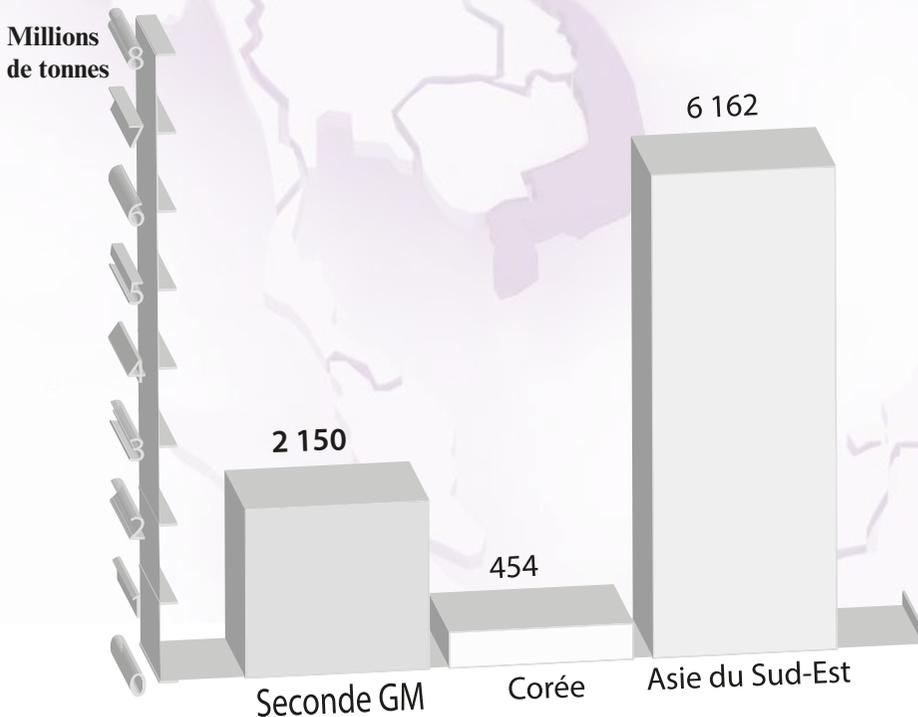
Dès que la situation commence à se dégrader et que l'implication américaine dans le conflit se précise, les autorités politiques, à côté du déploiement d'un nombre plus ou moins important de « conseillers militaires » censés apporter leur concours à l'armée sud-vietnamienne, s'intéressent de près à une option aérienne. C'est qu'ils entendent éviter une intervention terrestre trop massive qui les précipiterait dans un borborygme dont ils ne pourraient plus s'extraire. Pourtant, si le recours à la puissance aérienne l'emporte dans un premier temps sur les autres moyens de rétorsion qu'il a en sa possession, le président Johnson se réserve la possibilité d'utiliser tout autre type de réplique ; mais il est certain que la première de ces solutions, parce qu'elle lui offre une souplesse d'emploi inégalée et la faculté de s'engager et de se désengager à tout moment, constitue la réponse la mieux adaptée à la situation telle qu'elle se présente à l'été 1964.

Le président américain et ses conseillers décident de frapper le Nord-Vietnam pour le contraindre à abandonner son entreprise au Sud ; ils entendent le faire avec mesure, en augmentant ou en diminuant l'intensité des raids, de façon à adresser un message politique précis aux dirigeants de Hanoi. Tel est le concept politico-stratégique qui sous-tend l'opération *Rolling Thunder*.

Les opérations aériennes lors de la guerre du Vietnam en quelques chiffres

- ➔ **5,25** millions de sorties
- ➔ **6,162** millions de tonnes de munitions larguées
- ➔ **2 583** morts
- ➔ **771** prisonniers dont **113** morts en captivité
- ➔ **2 251** pertes dont **1 737** avions abattus et **514** accidents

Nombre total de munitions larguées par l'USAF





Le Défenseur des droits

Autorité indépendante créée lors de la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, le Défenseur des droits est chargé de veiller au respect des droits et libertés des citoyens par les administrations. Regroupant les attributions de quatre autorités administratives indépendantes : le Médiateur de la République, le Défenseur des enfants, la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité et enfin la Commission nationale de déontologie de la sécurité, Jacques Toubon en assume les fonctions depuis juillet 2014.

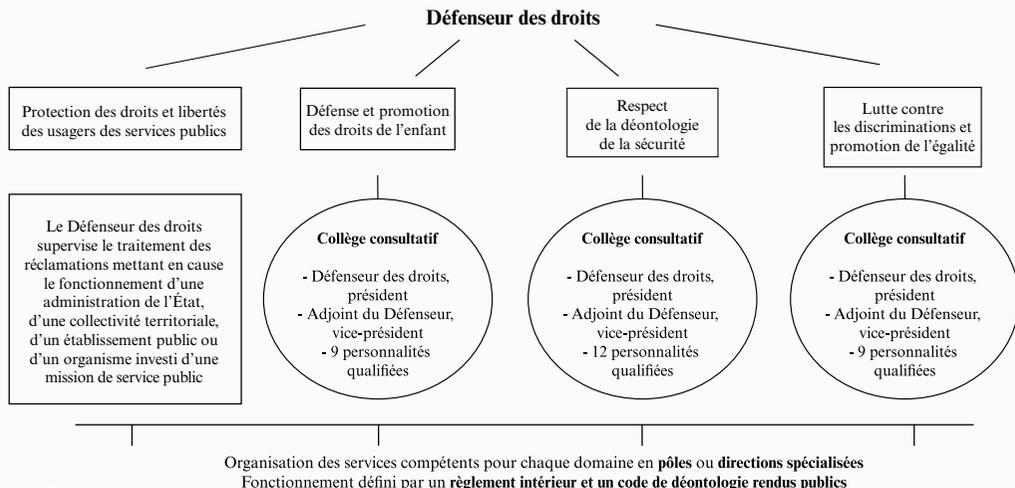
Nomination, autonomie et indépendance

Sa nomination par le président de la République, pour un mandat non renouvelable et non révocable de six ans, est soumise au vote du Parlement. Indépendant, il ne reçoit aucune instruction de la part d'une quelconque autorité.

Ses missions ne peuvent être cumulées avec un mandat électif, une autre fonction publique ou une activité professionnelle.

Soumis comme ses collaborateurs au secret professionnel, il est impossible de mettre fin prématurément à son mandat à moins d'un empêchement constaté.

Il ne saurait être poursuivi, ou jugé pour ses opinions ou pour ses actes liés à l'exercice de ses fonctions.



Missions

En tant que médiateur de la République, il participe à la résolution à l'amiable de tout différend opposant un administré (personne physique ou morale) avec une administration, une collectivité territoriale, un établissement public ou tout organisme investi d'une mission de service public.

En ce qui concerne ses attributions relatives aux droits de l'enfant, il est chargé de défendre l'intérêt supérieur de l'enfant et ses droits dans le cadre des lois et des conventions internationales ratifiées par la France.

Il veille au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités dans le domaine de la sécurité.

Enfin, il est chargé de promouvoir l'égalité et de lutter contre toutes discriminations directes ou indirectes, objet d'un texte législatif ou d'un engagement international ratifié par la France.

Saisine

Toute personne peut, quels que soient sa nationalité et son lieu de résidence, le saisir dès l'instant où le litige est né en France ou dans une de ses représentations consulaires. Il peut s'agir d'une personne physique (enfant, mineur de moins de 18 ans, représentant légal, membre de la famille, victime directe ou ayants droits) ou d'une personne morale (association de défense des droits, service médical ou social). Le Défenseur des droits peut également se saisir d'office ou être saisi par un parlementaire à qui aura été adressée une réclamation.

La saisine, par voie électronique *via* le site Internet, par courrier ou *via* l'un des 450 délégués départementaux, doit être accompagnée de pièces justificatives.

Si la réclamation qui lui est soumise est digne d'intérêt, le défenseur des droits peut soit décider de mener une enquête et d'entendre les personnes impliquées, soit décider de saisir l'administration concernée et de tenter un règlement amiable ou une application de mesures disciplinaires ; il peut également présenter des observations devant le juge ou orienter la victime vers l'autorité compétente si nécessaire.

Son mode d'action passe par la concertation pour régler à l'amiable les conflits *via* l'émission de recommandations ou de propositions. Il peut également proposer des adaptations législatives et réglementaires afin de remédier à toute iniquité due à l'application d'un texte. Enfin il contribue à la préparation de la position française lors de négociations internationales relevant de son domaine de compétence.

En 2014, 74 000 dossiers ont été traités par le Défenseur des droits avec une progression significative (+ 22,9 %) de ceux en lien avec la déontologie, plaçant la relation entre citoyens et forces de l'ordre au cœur du débat.

Autorité unique en son genre, le Défenseur des droits, bien que non doté de pouvoir décisionnel, voit son rôle se renforcer et constitue un mode de règlement amiable à la résolution de conflits en veillant à la protection des droits et libertés de chacun.

Sous la haute direction de madame Odile Fuchs-Taugourdeau, magistrate, présidente de chambre à la cour administrative de Paris

La bombe nucléaire

Les processus de la fission et de la fusion atomiques, une fois compris et maîtrisés, ont permis la création de la bombe nucléaire de type atomique (A), puis de type hydrogène (H) ou thermonucléaire, aux effets toujours plus dévastateurs.

De la découverte de l'atome à celle de la fission atomique

En 1912, la structure composite de l'atome est découverte : il est composé d'un noyau de charge électrique positive, entouré d'un cortège tournoyant d'électrons, de charge opposée. Puis en 1913 et en 1932, ce sont les composants du noyau (les nucléons), le proton et le neutron, qui sont décelés. En 1938, la fission du noyau atomique est mise en évidence, en même temps que le physicien allemand Hans Bethe élucide la production d'énergie des étoiles par fusion en leur cœur de l'hydrogène en hélium. L'année suivante, l'intense dégagement d'énergie qui accompagne la fission est mis en évidence.

On découvre alors le principe de la réaction en chaîne de ce processus et la possibilité d'exploiter l'énergie nucléaire. Pendant la seconde guerre mondiale, les États-Unis mettent en place le programme *Manhattan* afin de doter leur pays de l'arme nucléaire, qu'ils utilisent à des fins offensives à Hiroshima et à Nagasaki en 1945.

Le principe de production de l'énergie nucléaire

Le noyau de l'atome est lié grâce à l'interaction fondamentale dite « nucléaire forte », puissamment attractive entre les nucléons qui le constituent (protons et neutrons) sur des distances de la taille du noyau. Cette interaction est en effet beaucoup plus puissante que la force de répulsion électrique entre les protons, qui restent soudés entre eux et avec les neutrons (non chargés).

L'existence de l'interaction nucléaire, comme toutes les forces dans la nature, correspond à l'existence d'une énergie, dite « de liaison ».

La libération de l'énergie nucléaire peut se faire par la fission de noyaux lourds (uranium et plutonium), qui permet de les transformer en noyaux de taille moyenne, entraînant globalement une perte de masse. La masse perdue, m , se retrouve en fait dans une émission d'énergie E , selon le principe de la transformation de la masse en énergie, rendu célèbre par l'équation d'Albert Einstein : $E = mc^2$, où c est la célérité de la lumière dans le vide.

Cette formule permet ainsi de connaître l'énergie émise par une réaction nucléaire, dès lors que l'on connaît les masses des noyaux initiaux et celles des noyaux finals intervenant dans cette réaction.

Une autre façon de libérer l'énergie nucléaire est également fournie par un autre procédé : la fusion de noyaux d'éléments légers (hydrogène et ses isotopes : deutérium, tritium) en noyaux d'éléments plus lourds.

La bombe nucléaire

L'énergie nucléaire peut donc se libérer de deux manières :

- soit un noyau très lourd se transforme en deux noyaux de taille moyenne, c'est la fission, utilisée dans les bombes A et dans les réacteurs nucléaires,
- soit des noyaux très légers deviennent un noyau de taille moyenne, c'est la fusion, utilisée dans les bombes H.

Dans les deux cas, une amorce explosive, constituée d'un mélange de deux plasmas (noyaux de deutérium et noyaux de tritium) en fusion, permet de provoquer la fission des noyaux d'uranium 235 ou de plutonium 239 en de plus petits noyaux (dont l'hélium), accompagnée d'un flux de neutrons qui cassent les noyaux lourds par réaction en chaîne. L'explosion doit avoir lieu le plus rapidement possible, avant que la matière fissile ne se disperse.

Bombe A :

Lors de la fission, deux ou trois neutrons sont libérés et provoquent à leur tour la fission d'autres noyaux, provoquant la réaction en chaîne. Pour que cette réaction s'autoalimente, il faut rassembler en un même volume une masse suffisante de noyaux fissiles, appelée la « masse critique ». Si dans les centrales la plupart des neutrons sont capturés pour maîtriser la réaction, dans la bombe atomique on favorise la réaction exponentielle en confinant l'énergie le plus longtemps possible, afin de privilégier une explosion maximale ;

Bombe H :

La fusion thermonucléaire existe naturellement au niveau du soleil et des étoiles. La bombe H fonctionne selon une triple action de fusion-fission-fusion : après la fusion des deux plasmas, les noyaux se cassent, puis les matières fissiles fusionnent. En effet, la bombe H possède deux étages : l'un contenant la bombe A, qui sert de détonateur pour la fission (bombe au plutonium), et l'autre renfermant les combustibles de fusion, libérés à haute température et à forte pression lors de la dernière étape. La bombe H, qui libère mille fois plus d'énergie à masse égale de réactifs que la bombe A, est aujourd'hui celle que détiennent les nations équipées de l'arme nucléaire.

L'arsenal de bombes nucléaires existant aujourd'hui serait en mesure de rayer de la carte la totalité de l'humanité.

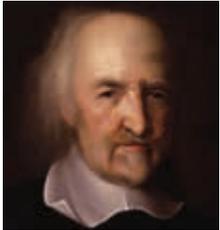
Sous la haute direction de monsieur le doyen Jean-Yves Daniel, inspecteur général de l'Éducation nationale

Hobbes

Thomas Hobbes (1588-1679), issu d'une famille de pasteurs, étudia à Oxford avant de devenir précepteur. Homme de curiosité, il est en relation avec les plus grands penseurs de son époque qu'il rencontre en Angleterre mais aussi en France et en Italie, comme Bacon, Descartes, Gassendi ou Galilée. Auteur du *De Cive* (1642) et surtout du *Léviathan* (1651), œuvre majeure de la pensée politique, Thomas Hobbes propose une réflexion empirique et rationnelle qui offrira un corps doctrinal aux conceptions contemporaines du pouvoir.

Une philosophie déterministe

Ses travaux *Les Éléments du droit naturel et politique* ou encore *Béhémoth* proposent une grille de lecture qui, dans le sillage de la pensée de Machiavel, abandonne l'idéalisme au profit d'une conception raisonnable de la science. Il élabore une réflexion sur et à partir de l'homme pour en déduire une définition du pouvoir appuyé sur la nature humaine.



DR

« *L'homme est un loup pour l'homme* », souligne Hobbes. Le rapport de force et de prédation gouverne les relations humaines. La guerre est l'illustration de ce constat pessimiste d'une nature humaine profondément mauvaise. Agissant par instinct, l'homme laisse libre cours à ses pulsions de conquêtes et de destruction. Le désir, l'orgueil et l'intérêt le poussent à devenir l'ennemi de l'autre qu'il considère comme son « semblable », la nature les ayant rendus égaux en capacité.

Cet état de nature, sauvage, est vil selon Hobbes. Le risque n'est pas moindre puisqu'il peut conduire à l'extinction de l'humanité. Le penseur anglais estime en effet que « *tant que les hommes vivent sans un pouvoir commun qui les tienne tous en respect, ils sont dans cette condition qui se nomme guerre, et cette guerre est guerre de chacun contre chacun* ».

Hobbes propose de dépasser cet état naturel nécessairement violent par l'établissement d'un contrat social et d'un pouvoir absolu seul capable de brider les passions individuelles et les désirs de conquête de chaque être.

La recherche de la paix civile : le pacte social

En 1651, le penseur anglais frappe les imaginations en publiant *Le Léviathan*. Il y développe les modalités d'une paix civile dont l'instauration procède d'une sortie préalable pour l'homme de l'état de nature et son entrée dans le monde *politique*. Chaque être est invité à abdiquer son propre pouvoir, sans limite, au profit d'un seul d'entre eux, le souverain, qui devient dès lors le seul individu en droit de disposer de la puissance, elle aussi sans limite.

Le prince, réputé absolu, assure, en retour l'ordre et la sécurité de chacun. Une grande partie du *Léviathan* a été rédigée en France au moment des troubles que connaissait le pouvoir royal pris dans la Fronde. La recherche de la paix exige ainsi pour Hobbes une autorité capable d'imposer le bien commun à l'ensemble de la communauté.

Ce transfert de puissance n'est pas complètement inédit. Au Moyen Âge, plusieurs papes avaient recouru à cet argument pour délégitimer toute révolte contre son souverain. Ils prétextaient ainsi qu'à une époque indéterminée les hommes avaient d'eux-mêmes réalisé ce transfert pour ne pas sombrer dans l'anarchie.

La singularité du pacte social que propose Hobbes réside dans la négation de toute intervention divine dans la définition du pouvoir princier. L'auteur anglais insiste sur l'idée d'un accord librement consenti entre les êtres qui conduit à l'acceptation d'une puissance protectrice au détriment de leur propre conservation. L'origine du pouvoir politique n'est alors ni divine ni naturelle. Elle résulte d'une relation purement contractuelle entre des individus consentants.

Le souverain absolu

La conséquence de cette pensée est une justification de l'absolutisme garant de la paix publique. Hobbes recourt à l'image du « roi machine » dont le corps social est composé des individus et dont la tête serait le souverain. Il emprunte à l'Ancien Testament cette représentation de monstres marins à travers la figure du Léviathan (mentionné en particulier dans les Psaumes et les livres d'Esdras, et de Job, NDLR).

La force de ce pouvoir réside dans son acceptation, non subie, par l'ensemble du corps social qui y trouve des motifs de satisfaction sociale. Cette puissance absolue peut s'incarner dans un seul être comme dans une assemblée.

Au XVIII^e siècle, Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) reprochera à Hobbes sa conception pessimiste de l'homme à l'état de nature. La nécessité d'une obéissance aveugle de l'individu-citoyen à un pouvoir absolu est également suspecte aux yeux de l'auteur du *Contrat social*. Rousseau se demande si l'on peut accepter d'aliéner sa liberté au profit de sa vie. Cela reviendrait à accepter l'esclavage comme un moindre mal.

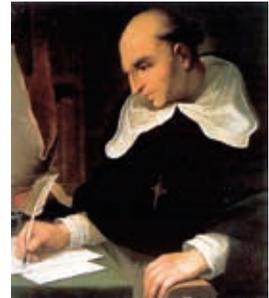
La pensée de Hobbes est d'une brûlante modernité. On l'invoque pour s'en détacher, à l'instar des libéraux qui trouvent l'État trop intrusif, ou pour s'en revendiquer lorsque l'on dénonce la mondialisation et la disparition de la puissance publique. L'œuvre de Thomas Hobbes est une étape fondatrice dans la pensée de la souveraineté et de la science politique.

Bartolomé de Las Casas, grand défenseur des Indiens d'Amérique

Grâce à ses missions auprès des populations indiennes après la conquête du Nouveau Monde⁽¹⁾ (1492), mais aussi grâce à ses écrits, le clerc espagnol Bartholomé de Las Casas (1474-1566) se pose comme l'un des grands défenseurs des droits de l'homme, de l'égalité des races et de l'intégrité des cultures du XVI^e siècle.

Las Casas, un grand utopiste

Né à Séville, Las Casas est le fils d'un marchand qui a participé au second voyage de Christophe Colomb vers le Nouveau Monde. Devenu clerc, il part pour les « Indes » où il forge progressivement ses convictions sur l'unité du genre humain, jusqu'à devenir un âpre défenseur des Indiens d'Amérique. Menant de multiples actions en leur faveur, notamment auprès des souverains espagnols, il écrit aussi des œuvres et des traités aux dimensions utopiques et moralistes. Il s'attache à la fin de sa vie à rétablir la vérité sur la conquête des Indes et sur les mauvais traitements infligés aux Indiens (*Histoire des Indes* et *Histoire apologétique des Indes*, 1553).



DR

Les deux principes « lascasiens » fondamentaux : la liberté et le droit d'être homme

« La liberté est l'essence même de la nature humaine ; on n'en peut rien retrancher, rien en confisquer, elle ne peut se perdre. »

Selon Las Casas, l'homme est libre par son origine et par sa nature : il défend le postulat de la liberté universelle de l'homme (*Très brève relation sur la destruction des Indes*, 1552). Sa doctrine démocratique précise que le peuple, en tant que communauté politique, ne peut exister que s'il est libre. Et l'autorité n'est légitime que si le peuple l'a acceptée, ce qui suggère de la part du pouvoir un comportement sage et raisonné. Selon lui, lorsque les colons usent de leur force, les Indiens ont « le droit à la résistance », ce qui ne peut pas justifier l'oppression espagnole.

Pour Las Casas, le droit d'être homme est le plus important des droits politiques, au nom de l'unité du genre humain et de son égalité de principe.

Évangélisation des Indiens et pensées idéologiques

Si Las Casas prône l'égalité du genre humain, il est aussi un fervent catholique qui considère le christianisme comme le seul chemin qui mène à

la vérité. Il s'estime ainsi investi d'une mission divine, celle d'évangéliser les peuples indiens, enfermés dans des croyances et des rites barbares.

Néanmoins, Las Casas fait preuve d'une tolérance rare pour l'époque, faisant référence à la liberté de conscience. Il estime qu'aucun chrétien ne peut forcer un Indien à adopter sa religion car ses propres rites, même païens, sont aussi acceptables par nature, d'autant plus qu'ils sont pratiqués dans l'intention de « faire le bien »..

Contre la cupidité qui mène à la barbarie

« ...l'Espagne entière est corrompue et infectée par la cupidité et l'avarice ».

Las Casas estime que l'action des Espagnols aux Indes relève de leur désir de s'enrichir. Dans la société espagnole, l'argent est devenu une fin en soi, la condition du bien-être et du bonheur. Les colons ont privé les Indiens de leur heureux dépouillement en prenant et en pillant leurs terres et sont devenus les pires oppresseurs, en traitant les Indiens de manière « pire que des bêtes et moins que du fumier ». L'argent mène, à ses yeux, aux pires sociétés, violentes et injustes.

Des valeurs anticipées sur la philosophie des Lumières

Estimant que l'homme est bon par essence, Las Casas anticipe sur le mythe du « bon sauvage » du philosophe des Lumières, Jean-Jacques Rousseau. Il considère que les Indiens tirent de leur vie originelle un véritable « profit spirituel et temporel », c'est-à-dire le bonheur terrestre. Certain que « Dieu a créé toutes choses libres et sans maître pour que tous les hommes puissent s'en servir » (*De quelques remèdes*, 1516), il est amené à défendre le communisme primitif. Pour autant, il n'est pas opposé au principe de propriété quand il s'agit des plus pauvres. Il estime que l'occupation légitime la propriété : les Indiens sont donc les propriétaires de « leurs » terres. Las Casas a, pour cette raison, renoncé deux fois à l'*encomienda*, qui est l'octroi aux colons de terres et d'esclaves indiens mais aussi parce que ce dispositif a mené à la famine et à l'extermination des Indiens.

Il pense alors une société utopique fondée sur le principe de la propriété communautaire, une société de métissage ethnique où les paysans castillans pourraient vivre plus aisément, dans l'harmonieux respect de la culture de chacun.

Bartholomé de Las Casas rêvait finalement de réformer l'histoire en proposant une société nouvelle dans laquelle l'humain est l'unique moyen et l'unique fin.

1. Christophe Colomb découvre l'Amérique. Néanmoins, il pense avoir découvert les Indes orientales et appelle ses habitants les Indiens.

La fondation de Québec : les Français à la conquête du Nouveau Monde

Au service de François I^{er}, le navigateur Jacques Cartier espère trouver le « passage du Nord-Ouest » lui permettant de contourner l'Amérique par le nord pour gagner les Indes sans faire le tour de l'Amérique du Sud alors dominée par les Espagnols et les Portugais. Le 24 juillet 1534, Jacques Cartier prend possession d'un territoire qu'il nomme *Nouvelle-France*. C'est le début d'une lente découverte de cette partie du monde par d'intrépides explorateurs français.

Samuel Champlain fonde la ville de Québec

En 1603, Samuel Champlain (1567-1635), dont le goût pour les voyages est né lorsqu'il accompagnait son père à la pêche en haute mer au large de La Rochelle, s'embarque comme cartographe sur un navire parti explorer le fleuve Saint-Laurent. La mission qui lui a été confiée par le roi de France consiste à établir un rapport détaillé sur cette nouvelle contrée. C'est au cours de son troisième voyage, en 1608, que Samuel Champlain décide de fonder sur un petit promontoire rocheux au-dessus du fleuve Saint-Laurent une ville qu'il nomme Québec. En langue algonquienne, le mot *Kebek* signifie « là où c'est bouché » c'est-à-dire le lieu où le fleuve se rétrécit. Cependant, des historiens pensent que, bien avant les explorateurs des XVI^e et XVII^e siècle, des pêcheurs basques avaient l'habitude de venir en Amérique du Nord capturer des phoques et des baleines dans l'estuaire du fleuve Saint-Laurent et qu'il y avaient même installé des fourneaux destinés à extraire la graisse des mammifères marins, laquelle était utilisée dans toute l'Europe pour s'éclairer. Champlain estime que ce site de Québec est idéal pour y développer rapidement une colonie et pour contrôler la traite des fourrures ; il est en effet facile à défendre et la terre y est fertile. Les colons français passent donc des alliances avec les Indiens Algonquins et échangent des produits manufacturés contre des fourrures. Toutefois, à ses débuts, Québec n'est qu'un comptoir commercial se résumant à un modeste fortin en bois, qui tient lieu aussi de magasin, protégé par une palissade et un fossé.

La Nouvelle-France

Les débuts sont difficiles pour cette petite colonie puisque, au cours du terrible hiver 1608-1609, sur 28 habitants, seuls 8 survivent. Il faut toute la persévérance de Samuel Champlain pour maintenir la présence française dans cette partie du monde, mais vingt ans après sa fondation la colonie ne compte que 72 âmes.

À partir de 1627, Richelieu confie à la compagnie des *Cent-Associés* la mission de transformer le comptoir en une ville. Par ailleurs, sur le modèle de la métropole, la Nouvelle-France est divisée en seigneuries qui s'étendent en bandes parallèles perpendiculairement au Saint-Laurent et une mission jésuite s'installe. Et en 1663, avec 550 habitants, Québec accède au rang de capitale de la Nouvelle-France.

En 1685, grâce aux missions d'exploration menées par le chevalier Robert Cavellier de La Salle, les conquêtes françaises sur le continent nord-américain s'étendent de l'embouchure du fleuve Saint-Laurent jusqu'au delta du fleuve Mississippi. La Nouvelle-France se compose alors des régions de la baie du Nord, de Terre-Neuve, du Canada, de l'Acadie et de la Louisiane. Cette implantation française doit aussi beaucoup aux nombreux coureurs des bois – le terme français pour désigner ceux que les Anglais appellent « trappeurs » –, des aventuriers qui voyagent tels les Indiens à la recherche de nouvelles terres et de territoires de chasse. Mais ces héros anonymes sont des chasseurs, donc des nomades, et ils n'ont pas transformé la Nouvelle-France en colonie de peuplement.

Une colonisation difficile

Pour remédier à cette situation et sur les conseils de son ministre Colbert, Louis XIV encourage le développement et le peuplement de cette terre américaine. L'État propose donc à des jeunes femmes que l'on nommera plus tard *les Filles du roi*, de financer leur voyage ainsi qu'une dot à la condition de se marier avec un colon de la Nouvelle-France. Cependant, cela ne sera jamais suffisant car, outre la rudesse du climat et l'hostilité récurrente des Indiens Iroquois, les nouveaux colons français doivent contenir les assauts répétés des Anglais installés plus au sud, dans les treize colonies. La lutte est inégale entre les 90 000 colons français qui résistent héroïquement et la colonie anglaise peuplée de 2 000 000 d'habitants, plus riche et mieux soutenue par la métropole anglaise grâce à une marine à la puissance incontestée.

En 1759, la ville de Québec tombe, et en 1763 la plupart des possessions françaises en Amérique sont cédées aux Britanniques après la signature du traité de Paris. Un choix a été fait : Louis XV préfère conserver les Antilles, les « îles à sucre », sources d'immenses bénéfices, plutôt que les quelques « arpents de neige » – selon la formule de Voltaire – de la Nouvelle-France qui devient anglaise et qui est rebaptisée « Canada ».

Sous la haute direction de monsieur François Pernot, maître de conférences en histoire moderne



Les mécaniciens de l'armée de l'air

« Artisans fidèles de l'aviation ... leur souvenir peuplera toujours les récits des grands pilotes. »⁽¹⁾

Pendant la première guerre mondiale, l'aviation commence à être employée massivement durant les combats. Les pilotes occupent le devant de la scène et acquièrent pour certains le titre d'As, multipliant les exploits aériens contre l'ennemi, souvent au péril de leur vie. Néanmoins, ces hauts faits de la guerre aérienne n'auraient pas été possibles sans le travail des mécaniciens.

L'image du « mécano » pendant la Grande Guerre

Le « personnage » du mécanicien de l'air apparaît en même temps que celui du pilote pendant la première guerre mondiale. Il est chargé de préparer et de sécuriser l'aéronef avant que le pilote effectue sa mission. Le destin du pilote dépendant en partie du travail du « mécano », la relation entre les deux hommes, par ailleurs devenue amicale voire intime, doit s'établir sur le socle de la franchise.

Pendant la période de 1914-18, il existe véritablement un archétype du « mécano ». Celui-ci est réputé pour être un homme de caractère et de contradictions, qui néanmoins attache une grande importance à son travail, faisant montre, lorsqu'il est respecté, d'un cœur plus que généreux. Souvent gouailleur, le mécanicien s'exprime aisément dans un langage « pittoresque », adoptant un ton et des attitudes qui n'appartiennent qu'au cercle de sa spécialité. On dit volontiers qu'il déteste les contraintes mais que, lorsque la règle est bien fondée, il l'applique avec un sens profond de la raison. Il est aussi reconnu pour son professionnalisme à toute épreuve : affairé sur un avion qui doit bientôt décoller, il ne compte pas ses heures de travail, quels que soient les dégâts et les circonstances.

Quant aux plus anciens, ils n'hésitent pas à donner leurs conseils aux jeunes pilotes. Si le mécanicien a la réputation d'être indiscipliné, il ne l'est que lorsqu'il se sent traité en inférieur. D'une compétence, d'une ardeur et d'une intelligence dont on ne peut douter, le mécanicien respecté est entièrement dévoué à son pilote, qu'il reconnaît comme son unique « Patron », et auquel il voue une fidèle admiration. Combien de textes témoignent de ces « mécanos » qui, le visage triste et souvent encore enduit d'huile et de cam-



Mécanicien et pilote en tenue de vol devant un Voisin L.A.S., escadrille VB102, 1915.

bouis, scrutent les cieux espérant voir rentrer leur pilote, et qui, comprenant qu'il ne reviendra pas, ne peuvent cesser de guetter le ciel les yeux pleins de larmes, partagés entre la tristesse d'avoir perdu leur pilote et leur sentiment de culpabilité : « *sont-ils certains d'avoir bien effectué leur travail ?* ».

Les mécaniciens, en tout état de cause, ont bien contribué aux succès aériens et à la victoire de 1918.

Les mécaniciens célébrés lors de la Saint-Éloi

L'histoire de saint Éloi (588-660) remonte au VII^e siècle. Celui-ci réalisa pour le roi Clotaire II deux trônes en or d'une particulière beauté qui lui valurent d'être nommé grand argentier du roi. Ayant acquis l'entière confiance du roi et réputé pour son travail prestigieux, il fut aussi nommé maître de la Monnaie, puis conseiller et trésorier du roi sous Dagobert I^{er}. À la fin de sa vie, devenu évêque, il se consacra en particulier aux pauvres et au rachat des esclaves. Mort à Noyon un 1^{er} décembre, il est depuis fêté à cette date, en tant que patron des orfèvres, des forgerons et des ferblantiers.

Par extension, la Saint-Éloi est devenue aussi la fête des mécaniciens et a été intégrée aux traditions militaires pour célébrer les mécaniciens au sens large, c'est-à-dire l'ensemble du personnel du soutien opérationnel, chargé de travailler sur le matériel des armées (réparation, dépannage, transmissions, aéromobilité, électronique, etc.).

Dans l'armée de l'air, la Saint-Éloi est un jour particulier. Les festivités commencent en général après la montée des couleurs lorsque, par tradition, le commandant de la base aérienne remet une clef symbolique du site à un membre du personnel représentant saint Éloi. Cet acte est une démonstration du respect mutuel qui existe entre le commandement et le personnel.

Les activités proposées ensuite constituent comme une soupape de relâchement pour le personnel militaire, et en premier lieu les mécaniciens, qui peuvent se déguiser (défilé de chars, jeux) et, pour la journée, abolir l'esprit de hiérarchie, voire l'inverser.

Enfin, les jeunes engagés sont baptisés grâce à une sorte de cérémonial (farine, huile...) qui marque leur acceptation dans la communauté militaire. Véritable rituel, la Saint-Éloi, qui met à l'honneur les mécaniciens, permet aussi de raviver l'esprit de corps et de renforcer la cohésion.

Le « mécano », personnage central dans la réalisation des missions de l'armée de l'air, possède une image forte et représente, selon les termes rapportés par l'historien Georges Pagé, « *la joie de l'armée de l'air* ».

1. *L'aviation française 1914-1918*, Georges Pagé, 2011.

Little Big Man (1970) par Arthur Penn

Alors que l'Amérique est ébranlée par la guerre du Vietnam, Arthur Penn propose au public un western d'un genre nouveau. Loin de se conformer au schéma classique hollywoodien, il tourne un film original, qui nous fait découvrir différentes facettes du Far West en montrant notamment les Indiens sous un jour nouveau.

La vie de Jack Crabb, *Little Big Man*

Jack Crabb (Dustin Hoffman), âgé de 121 ans, coule une paisible retraite lorsque un jeune étudiant en histoire désire l'interroger comme unique survivant de la bataille de Little Big Horn (1876) durant laquelle se sont affrontés des tribus indiennes et des soldats américains commandés par le général Custer. L'historiographie moderne américaine retient un massacre des Américains. Cette affirmation irrite Jack Crabb qui entend rétablir la vérité en racontant le récit de sa vie.

Il a dix ans lorsqu'il est recueilli par des Cheyennes. Il est alors élevé par le chef *Peau de la vieille hutte*, un vieil homme plein de vie et de malice. Au cours d'une attaque d'une tribu ennemie, il sauve un membre de la tribu et se voit affublé du nom de *Little Big Man* (Grand Petit Homme).

Cependant, cette vie proche de la nature et tranquille prend fin brutalement avec l'arrivée d'un détachement de cavalerie américain qui attaque son village. Jack manque d'être tué et ne doit son salut qu'en affirmant qu'il est un Blanc. Il est alors confié au révérend Silas Pendrake et à sa femme (Faye Dunaway), qui tente de l'initier à l'amour charnel. Il quitte ce couple atypique pour devenir successivement vendeur ambulancier, puis *Soda Pop Kid*, un tueur à gages qui ne tue pas. Il rencontre le célèbre *marshall* Wild Bill Hickock qui abat devant lui un homme.

Horrifié, Jack s'enfuit et devient commerçant et épouse Olga, une plantrice Suédoise. Mais, victime d'un escroc, il fait faillite et doit migrer vers l'Ouest. Durant son voyage, sa femme est enlevée par des Indiens. Il doit partir à sa recherche, et au cours de cette expédition il rencontre de nouveau *Peau de la vieille hutte* avant de s'engager comme muletier auprès du général



Custer. Lors de l'attaque d'un campement indien, Jack protège une jeune Cheyenne, *Rayon de soleil*. Il décide de retourner vivre parmi les Indiens et avec son père adoptif, désormais aveugle. Alors qu'il mène une vie paisible au bord de la rivière Washita, entouré des sœurs de *Rayon de soleil*, sa vie bascule lorsque la cavalerie massacre sa femme et son enfant. Jack, qui n'a pas eu le courage d'assassiner Custer, finit alcoolique puis trappeur ermite.

Tandis qu'il veut en finir avec la vie, il entend au loin la mélodie qui accompagne la cavalerie américaine. C'est le basculement du film. Jack, qui jusque-là subit les éléments sans pouvoir influencer son destin, va modifier le cours de l'histoire en s'engageant de nouveau auprès de Custer et en conduisant les soldats devant les collines de *Little Big Horn* où les Indiens leur ont tendu un piège. Custer, pris de folie, est massacré au milieu de ses hommes.

Jack retourne vivre avec *Peau de la vieille hutte*.

Un nouveau regard sur le Far West

En choisissant comme titre *Little Big Man*, le réalisateur annonce l'idée générale de son film : l'opposition complémentaire. Dustin Hoffman, du haut de son mètre soixante-sept, s'oppose aux héros traditionnels de western grands et forts incarnés par des hommes virils comme John Wayne ou Clint Eastwood. Le parti pris d'un certain burlesque rajoute à la désacralisation du héros. Toutefois, Arthur Penn, en alternant ainsi les situations tragiques/comiques, transporte le spectateur dans les différents épisodes historiques des États-Unis naissants, comme le massacre des Indiens, les lynchages, les enlèvements de femmes blanches ou les ravages de l'alcool.

Il use aussi de cette opposition dans sa mise en scène. Ainsi, lors de la bataille de *Washita River*, l'image d'un doux bleuté, la musique entraînante qui sert de fond sonore et la tranquillité du chef aveugle tranchent avec la violence de la mort de *Rayon de soleil* et du meurtre systématique de tous les habitants du campement.

Les Indiens, jusqu'alors présentés par Hollywood comme des sauvages violents, sont dans le film l'égal des Blancs. Ainsi, *Peau de la vieille hutte*, tel Tirsias, le devin aveugle de la mythologie grecque, demeure le seul lucide au milieu de ce monde bouleversé. Il incarne le meilleur de l'humanité qui dispense des conseils à Jack. Il est aussi dépourvu de jalousie et de haine, contrairement aux Blancs, pourtant détenteurs de la civilisation, cupides, ivrognes et corrompus.

Put the biscuit in the basket

Don't worry! This is not an article on how to prepare the perfect English tea time trolley, although this might be interesting...

"Put the biscuit in the basket" is a sentence ice hockey fans are familiar with. "The biscuit" is the puck and the "basket" is the net. It basically means "to score" but it's also a saying used in basic English when one has achieved their goal.

We don't know much about ice hockey in France but it is one of the most popular sports in North America.

The word itself comes from the old French word "*hocquet*", which meant "stick".

Historians are still arguing about the origins of hockey. Some trace the game to an ancient Irish field game; others say that it derived from field games played by the Micmac Indians. Another school of thought states that hockey was born in the north of Europe where the game was played on frozen lakes in winter. Anyway, let's say that hockey was probably influenced by several earlier stick and ball games.

One thing everyone agrees on is the place where modern hockey was born: Canada.

The first recorded hockey games took place in the mid 1850s. In the early 1870s, students at Montreal's McGill University drew up the first known set of ice hockey rules. The puck was to be used instead of a ball. They fixed the number of players per side at 9; 8 skaters and 1 goaltender.

The first amateur hockey league was organized in Kingston, Ontario in 1880. Ice hockey became quickly very popular across Canada. By the mid 1890s, there were more than 100 hockey clubs in Montreal alone. In the USA, the game spread fast too; it was first played in Yale and John Hopkins universities. The Governor General of Canada, Lord Stanley of Preston, donated in 1893 a permanent trophy to be presented to the best hockey team. The Stanley Cup-named after the Governor- is today the oldest prize in North American Sports.

At the beginning of the 20th century, ice hockey went through a major change. From amateur game, it turned into a professional sport. In 1904, the first professional league was formed and in 1909, the National Hockey Association was founded in Montreal.

Nowadays, the NHL (National Hockey League) has 30 teams from Canada and the USA.

The first Olympic Games to include ice hockey were the 1920 Antwerp Summer Games. Women's ice hockey made its official debut in 1998 in Nagano. Canada dominated the first tournaments but Russia and the USA soon took over and they both won several times.

Rules have slightly evolved. The number of players on the ice for each team has dropped from 9 to 6.

Ice hockey is faster than it used to and is therefore more dangerous.

Players are now protected from head to toe: helmet equipped with a visor, gloves, shoulder and elbow pads, shin guards and skates with safety heel guards.

Ready, steady...skate!

Le comité pédagogique

sous le patronage du général d'armée aérienne Denis Mercier,
chef d'état-major de l'armée de l'air

Général de brigade aérienne Patrice Sauvé, *directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales.*

Colonel Bernard Dartaguiette, *commandant du Centre d'enseignement militaire supérieur air.*

Denise Flouzat, *recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

Jean-Pierre Zarader, *agrégé de philosophie.*

Jean-Yves Daniel, *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

Odile Fuchs-Taugourdeau, *magistrate, présidente de chambre à la cour administrative de Paris.*

Patrick Facon, *chargé de mission au CESA, qualifié aux fonctions de professeur des universités.*

Jacques Villain, *historien de la conquête spatiale et de la dissuasion nucléaire, membre de l'Académie de l'air et de l'espace.*

Jean-Marc Albert, *professeur d'histoire de première supérieure.*

Anne Vial-Logeay, *maître de conférences en lettres anciennes à l'université de Rouen.*